

Annexe 7

Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2006-2011

Version préliminaire

CLD de La Mitis
Mars 2006

Plan d'action local pour l'économie et l'emploi Palée 2006-2011

LA MITIS...
des idées
des passions
une vision!

*Cadre stratégique de développement
du territoire
de la MRC de La Mitis*

- ☆ *Des gens et des leaders créatifs, fiers et solidaires*
- ☆ *La plus grande concentration d'élevage d'agneaux au Québec*

❖ UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL QUI
VISE TOUJOURS L'EXCELLENCE

❖ UNE VISION ET UN PROJET
COLLECTIF DE DÉVELOPPEMENT

❖ *Une force artistique
et littéraire distinctive*

❖ DES GENS QUI AIMERAIENT
S'ÉTABLIR CHEZ-NOUS

❖ DES ENTREPRISES DE CLASSE MONDIALE

❖ DES ENTREPRENEURS DYNAMIQUES
QUI FONT L'ENVIE DE PLUSIEURS

❖ UN CADRE DE VIE PAISSIBLE

❖ UN TERRITOIRE FORESTIER
RESPECTÉ



Table des matières

<i>INTRODUCTION.....</i>	<i>3</i>
<i>DES IDÉES, DES PASSIONS, UNE VISION... ..</i>	<i>4</i>
<i>ORIENTATION #1</i>	<i>6</i>
<i>AXES D'INTERVENTION ET PISTES D'ACTION</i>	<i>7</i>
<i>ORIENTATION #2</i>	<i>8</i>
<i>AXES D'INTERVENTION ET PISTES D'ACTION</i>	<i>10</i>
<i>ORIENTATION #3</i>	<i>13</i>
<i>AXES D'INTERVENTION ET PISTES D'ACTION</i>	<i>14</i>
<i>ANNEXE 1</i>	<i>15</i>

Introduction

A l'issue du Forum des Leaders mitissiens tenu en novembre 2005 sous le thème « Des idées, des passions, une vision », il appert que La Mitis a su relever le défi d'établir des consensus, qui se traduisent aujourd'hui par des grandes orientations de développement, des axes et des cibles d'intervention. Ceux-ci constituent la trame d'un véritable projet collectif de développement cohérent et articulé autour d'une seule et même vision qui allie à la fois les préoccupations tant économiques, sociales, culturelles qu'environnementales. Ce nouveau Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) fait davantage office de cadre stratégique de développement à lequel pourront se greffer, dans une dynamique évolutive, d'autres actions ou interventions spécifiques.

En fait, ce PALÉE nouvelle formule donne la réplique à une réflexion collective sur les enjeux auxquels fait ou devra faire face La Mitis au cours des cinq prochaines années¹ et tend à donner les directions et grandes orientations à privilégier dans le développement de la région afin de faire de La Mitis ce que nous souhaitons voir dans 10 ans ou même dans 20 ans.

Par le fait même, il vise à stimuler les initiatives tout en laissant place à la créativité, à maximiser les interventions et une meilleure coordination des actions et à mobiliser les leaders mitissiens autour d'une même vision du développement.

Il est orienté, en fonction des limites et des capacités d'agir des organismes et des pouvoirs locaux, dans le respect des compétences des intervenants en matière de développement et ne résulte donc pas d'une planification unidirectionnelle, ultra détaillée et schématisée.

En ce sens, la mise en œuvre du PALÉE résultera d'une responsabilité solidaire de l'ensemble des acteurs du milieu en fonction de leurs mandats respectifs dans une approche concertée et coordonnée. Ce plan devra aussi être considéré par les élus mitissiens comme LA référence en matière d'orientation de développement et contribuer ainsi à l'émergence d'un leadership mitissien plus aguerri et ce, pour :

- o AGIR face à la décroissance démographique dont les conséquences sont directement liées à l'occupation du territoire et à la disponibilité de la main-d'œuvre.
- o
- o AGIR face aux tendances structurelles qui marqueront davantage le développement économique de la région (ex. : restructuration de l'économie mondiale et problématique forestière).
- o
- o AGIR pour renforcer sa cohésion, son identité territoriale et son pouvoir d'attraction.

¹ CLD DE LA MITIS, Document de réflexion, Vers un nouveau PALÉE, juillet 2005, 51 pages.

Des idées, des passions, une vision...

« Leadership et créativité... pivots du développement mitissien »

Les décideurs et acteurs du développement réitèrent leur volonté d'assurer le plein développement du territoire mitissien en privilégiant de premier chef la mobilisation, la concertation, la fierté, la créativité et la diversité afin de mieux faire face aux enjeux et aux défis qui les interpellent au cours des prochaines années.

La Mitis s'inscrira d'emblée dans un développement qui intégrera à la fois les dimensions tant humaines, sociales, économiques, culturelles qu'environnementales.

Ainsi, dans une perspective de développement durable, La Mitis agira prioritairement sur :

✦ **Les actions visant à renforcer son pouvoir d'attraction et sa qualité de vie en misant notamment sur :**

- ✦ *Le réseautage (mise en place de services communautaires, de santé, de services de proximité, etc.)*
- ✦ *La complémentarité intermunicipale*
- ✦ *La mobilisation de tous les intervenants autour de projets collectifs et concrets*
- ✦ *La protection de l'environnement, des paysages et du patrimoine*
- ✦ *La valorisation du capital humain et des savoir-faire*

✦ **Les actions visant à préserver nos ressources et l'intégrité de notre territoire, à supporter le développement et la consolidation des entreprises actuelles dans les secteurs suivants :**

- ✦ *Tourisme et culture*
- ✦ *Agriculture et agroalimentaire*
- ✦ *Forêt (aménagement, 1^{er} et 2^e transformation)*
- ✦ *Commerces et services complémentaires à l'environnement régional*

Des idées, des passions, une vision...

✧ Les actions visant à prendre le virage de la diversification économique en suscitant l'émergence de projets innovants dans les secteurs et en y associant une stratégie de formation et de planification de la main-d'œuvre :

- ↳ *Tourisme de destination*
- ↳ *Métallurgie*
- ↳ *Santé et services sociaux*
- ↳ *Énergie et environnement*
- ↳ *Maritime*

✧ Les actions visant à renforcer le sentiment d'appartenance, la concertation et à véhiculer une image forte et positive de notre milieu de vie en :

- ↳ *s'appuyant d'abord sur les élus et les entrepreneurs à titre de leaders*
- ↳ *stimulant l'engagement vers un discours positif*
- ↳ *ressuscitant la culture de partenariat, de mobilisation et de concertation*
- ↳ *assurant la promotion du territoire et la connaissance de celui-ci*
- ↳ *mettant en œuvre des activités et des services à caractère communautaire et culturel*
- ↳ *valorisant l'intégrité des jeunes*

Cet engagement, comme décideur et acteur du développement pour faire face aux nouveaux enjeux du développement, repose sur des bases collectives, démocratiques, solidaires, positives où l'implication de tous est le cœur de sa mise en œuvre; un développement qui prévient et prépare l'avenir des générations futures pour le territoire mitissien.

Orientation # 1

Le renforcement du pouvoir d'attraction de la MRC de La Mitis par le développement de la qualité de vie afin de stimuler l'occupation dynamique du territoire

L'un des plus grands défis de la MRC sera de ne pas faire rimer déclin démographique avec décroissance économique. La Mitis doit saisir les opportunités du contexte migratoire actuel et à ce titre, elle a donc tout intérêt à se faire attrayante.

À ce titre, la notion de « qualité de vie » constitue l'élément de base sur laquelle repose ce pouvoir d'attraction. La qualité de vie est aujourd'hui l'un des facteurs déterminants qui conditionnent le fait de demeurer dans un milieu ou de s'y établir, d'y fonder une famille et par extension, de participer à l'animation de ce milieu. Les indicateurs généralement reconnus permettant de mesurer la qualité de vie d'un milieu sont : le logement (disponibilité et état des maisons ou des loyers), l'accessibilité aux services (santé, éducation, commerces, services communautaires, garderie), l'emploi et le revenu, la qualité de l'environnement et l'esthétisme (quiétude, propreté, air pur, paysage, patrimoine), la vie communautaire (implication citoyenne, parcs et équipements récréatifs), le faible taux de criminalité et d'indice de pauvreté, la diversité économique et culturelle (activités, événements, sorties culturelles) et l'accès aux transports en commun. Rendre un milieu attrayant c'est donc à la fois agir tant sur le développement social et communautaire que sur le développement économique, culturel et environnemental.

Ainsi, les communautés qui ont su tirer leur épingle du jeu dans un contexte de dévitalisation de leur milieu, ce sont celles qui ont su mettre en valeur leur cadre de vie et leurs ressources (naturelle, culturelle, touristique et patrimoniale) dans une perspective de développement durable et de trouver des approches originales pour assurer la desserte de certains services.

Dans les milieux plus dévitalisés, le partenariat dans des interventions terrain ciblées entre les organismes économiques, culturels, sociaux et communautaires tels la santé, l'éducation et la lutte à l'exclusion est identifié comme les bases du succès pouvant permettre la renaissance du milieu de vie et éventuellement son pouvoir d'attraction.

Orientation 1 : Axes d'intervention et pistes d'action

AXE D'INTERVENTION	PISTES D'ACTION
<p>1.- La consolidation et le développement des services de proximité, des activités et équipements communautaires liés à la santé et aux services sociaux, aux loisirs et à la culture et, le cas échéant, dans une perspective de complémentarité intermunicipale de ces services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Promouvoir et développer l'entrepreneuriat de l'économie sociale comme moyen d'assurer et de maintenir les services économiques et communautaires. ☆ Développer des pôles d'excellence et offrir une accessibilité accrue à la pratique culturelle, du loisir et du sport à la grandeur du territoire. ☆ Rendre disponible et structurer les lieux et les équipements culturels de diffusion et de production nécessaires. ☆ Améliorer et maintenir l'accessibilité aux services communautaires, de santé et de services sociaux (transport des personnes et qualité des services).
<p>2.- Le renforcement et la mise en valeur des potentiels humains, naturels et culturels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Valoriser et soutenir l'engagement de la population au développement de leur communauté. ☆ Favoriser l'émergence de nouveaux leaders et assurer la formation citoyenne. ☆ Maintenir l'intégrité des sites d'intérêt esthétiques et identitaires du territoire (paysages, patrimoine bâti).
<p>3.- Le développement d'une stratégie harmonisée visant la rétention et l'accueil de nouveaux arrivants dans La Mitis et prioritairement les jeunes familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Favoriser la coordination et la convergence des efforts de l'ensemble des intervenants (élus, citoyens, gens d'affaires, intervenants) sur le plan de la rétention et de l'accueil de nouveaux arrivants. ☆ Assurer le développement d'un positionnement concurrentiel sur le plan de la rétention et de l'accueil de nouveaux arrivants. ☆ Mettre en place des mécanismes de coordination, de promotion et de prospection continue en fonction du positionnement retenu.

Orientation # 2

La consolidation de la base économique et l'accentuation de la diversification économique par la mise en œuvre de stratégies intégrées

Depuis plusieurs années déjà, le discours économique porte sur la mondialisation des marchés. Mais il ne faut pas oublier que si l'économie est mondiale, la production est localisée, c'est-à-dire qu'elle a un ancrage territorial bien défini et déterminant et que la qualité de celui-ci dépend largement du contexte de production.

D'un point de vue industriel, La Mitis n'a rien à envier à plusieurs régions et elle possède des fleurons qu'elle se doit de supporter par une dynamique locale proactive et répondant à ses besoins. Les préoccupations premières sont liées à la disponibilité de la main-d'œuvre, à la production et à la création d'un milieu de vie propice au recrutement et à leur rétention. L'accessibilité aux divers moyens de transport, les relations possibles dans les activités de sous-traitance et le support et l'appui des intervenants politiques et économiques sont également des éléments déterminants.

Quant à la base économique de la MRC (agriculture et forêt, commerces de détail et services culture et tourisme), elle doit continuer d'être supportée pour demeurer vivante mais le milieu doit prendre conscience que le contexte a changé et que la situation ne sera plus jamais la même. En effet, ces secteurs économiques ne constitueront jamais plus le bassin d'emplois déjà vécu.

Dans les secteurs agricoles et du commerce de détail, une attention particulière doit être apportée à la relève entrepreneuriale. Au cours des dernières années, nous avons assisté à la fermeture de plusieurs de ces entreprises non pas pour des raisons de marché, mais parce qu'il n'y avait pas de relève (dans certains cas non planifiée) ou encore aucun acquéreur. Cette problématique se fait d'ailleurs de plus en plus sentir dans le domaine de l'hébergement.

La MRC peut miser sur certains secteurs d'activité pour diversifier davantage son économie. La transformation des produits forestiers, l'agroalimentaire, le tourisme et la culture sont des secteurs autour desquels la MRC devrait continuer de développer son plein potentiel, voire innover.

Le prolongement de l'autoroute 20 vers Mont-Joli ainsi que la prise en charge par le milieu de l'aéroport régional de Mont-Joli peuvent constituer des nouvelles opportunités que l'on se doit d'exploiter dans une dynamique concertée en relation avec le développement de ces nouveaux secteurs.

UNE PLUS GRANDE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE MITISSIENNE EST AUSSI SOUHAITABLE PARTICULIÈREMENT PARCE QUE SOUVENT PERÇUE COMME UN GAGE DE STABILITÉ EN RÉDUISANT LA DÉPENDANCE DU TERRITOIRE AUX FLUCTUATIONS POTENTIELLES DU SECTEUR DOMINANT. CETTE ÉMERGENCE FAIT CEPENDANT APPEL À LA PLANIFICATION, À UNE EXPERTISE AXÉE SUR LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT, À L'ÉMERGENCE DE PORTEURS DE PROJETS ET AUX DÉMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT POUR ASSURER LA CONCRÉTISATION DES PROJETS.

Le virage de la diversification doit aussi s'accompagner d'une stratégie liée au développement et au recrutement de la main-d'œuvre. Dans un contexte d'une diminution de la disponibilité de main-d'œuvre, il faudrait éviter « de déshabiller Jacques pour habiller Jean ». Par ailleurs, des secteurs en émergence tels les technologies environnementales et maritimes ainsi que le développement éolien méritent une exploration plus approfondie à l'égard de l'environnement économique régional et du potentiel de développement de la MRC.

LA FORMATION ET LE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES

La connaissance du marché de l'emploi et des besoins futurs de formation et de main-d'œuvre pour nos entreprises se présente comme un élément indispensable à la productivité, au maintien ou au développement de celles-ci. La sensibilisation et l'introduction d'habitudes de planification des besoins en main-d'œuvre, soit la gestion prévisionnelle des ressources humaines, deviendront essentielles pour toute entreprise qui souhaite disposer d'un nombre suffisant de personnes qualifiées et motivées, au bon endroit et au bon moment.

À ce titre, de nombreux employeurs devront revoir leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines, en tenant compte des facteurs qui influencent le choix des personnes en recherche d'emploi. Comment garder son personnel, particulièrement le plus âgé, comment assurer la transmission des connaissances de ceux qui quittent l'entreprise versus ceux qui restent, et comment planifier la relève? Tels sont les enjeux importants pour les entreprises qui désirent poursuivre leurs activités avec succès.

De plus, dans l'optique où l'ensemble du milieu mitissien s'applique à mettre en œuvre une stratégie de diversification économique, la qualification de la main-d'œuvre devient incontournable. L'innovation est, en effet, à la base de la création de nouvelles entreprises et elle demande de la part des travailleurs une qualification minimale et de la formation continue, ne serait-ce que pour déceler les opportunités de faire mieux ou autrement. L'évolution technologique et des processus se fait en étroite collaboration avec les travailleurs, puisque plus souvent qu'autrement, ils sont les plus à même de repérer les pertes de temps et d'argent liées à des pratiques plus ou moins efficaces et efficientes.

Bien que la responsabilité de formation incombe d'abord à l'entreprise et aux travailleurs, le partenariat accru des organismes liés à la formation, au développement et à l'emploi demeure toujours utile, si non indispensable afin d'effectuer les adéquations nécessaires. Le défi du recrutement et de la formation de la main-d'œuvre doit se relever grâce à un réseau local dynamique où se transmettent facilement les informations. Par exemple, il ne faut pas oublier que les personnes qui sont recrutées ont souvent un(e) conjoint(e) qu'il faut également embaucher.

Orientation 2 : Axes d'intervention et pistes d'action

AXE D'INTERVENTION	PISTES D'ACTION
1.- LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA CONSOLIDATION DES SECTEURS ÉCONOMIQUES QUI CONTRIBUENT À LA BASE ÉCONOMIQUE ACTUELLE.	<ul style="list-style-type: none">❖ Soutenir et stimuler la performance des entreprises existantes en terme de consolidation et de développement dans les secteurs suivants :❖ Agriculture et agroalimentaire : en soutenant la relève agricole et en supportant les projets de commercialisation et de transformation de produits à valeur ajoutée.❖ Forêt : en supportant les activités de 1re de 2e transformation et l'aménagement forestier.❖ Tourisme : en augmentant l'offre de produits touristiques de qualité, en appuyant les efforts de promotion et en développant de nouveaux services d'hébergement de qualité.❖ Culture: en reconnaissant pleinement la contribution et la compétence de ce secteur et en encourageant les activités de partenariat et de réseautage entre les divers organismes et entreprises du domaine culturel.❖ Commerces et services : en consolidant la fonction commerciale par la mise en place d'un environnement propice à son développement, par la promotion de l'achat local et par le développement d'une offre de commerces et de services complémentaires à l'environnement régional.❖ Soutenir la relève entrepreneuriale et développer des modèles de parrainage et de mentor.

Orientation 2 : Axes d'intervention et pistes d'action

AXE D'INTERVENTION	PISTES D'ACTION
2.- LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS.	<ul style="list-style-type: none">❖ Valider les opportunités de développement et miser sur l'expertise et les forces économiques actuelles dans les secteurs suivants :❖ La métallurgie (Norcast)❖ Le tourisme de destination (Les Jardins de Métis, Aéroport régional de Mont-Joli, Autoroute 20)❖ La fabrication de matériel médical et de réadaptation physique (Centre de réadaptation et Centre de santé et de services sociaux)❖ L'énergie verte et l'environnement (éolien, hydro-électricité, CFER de La Mitis, MRC de La Mitis)❖ La fabrication d'équipements et technologies du domaine maritime (IML et organismes régionaux du domaine maritime)❖ Favoriser la recherche et le développement et l'innovation en développant la synergie entre les institutions, les centres de recherche et les entreprises.❖ Se doter de conditions d'accueil distinctives et favorables aux investisseurs et créateurs d'entreprise en harmonisant a priori l'offre existante de service.❖ Susciter le partenariat entre les élus, le milieu des affaires et les intervenants économiques pour réaliser des démarches communes de promotion et de prospection.

Orientation 2 : Axes d'intervention et pistes d'action

AXE D'INTERVENTION	PISTES D'ACTION
3.- L'APPUI AUX PROJETS VISANT LES CLIENTÈLES JEUNESSES ET LES TRAVAILLEURS AUTONOMES	<ul style="list-style-type: none">☆ Susciter et soutenir des activités et projets visant le développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes.☆ Valoriser les activités et projets réalisés ou impliquant les jeunes.☆ Valoriser le travail autonome et la valeur économique des petites et moyennes entreprises.☆ Soutenir le démarrage d'entreprise par des jeunes et/ou des travailleurs autonomes.
4.- L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE SPÉCIFIQUE DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE BASÉE SUR LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES.	<ul style="list-style-type: none">☆ Créer un réseau de veille dynamique entre les entreprises, les institutions d'enseignement et les organismes économiques et de main-d'œuvre locaux.☆ Inciter les entreprises à offrir un environnement de travail de qualité.☆ Inciter les intervenants socioéconomiques et politiques à offrir un cadre de vie de qualité et des mesures incitatives à la rétention et à l'accueil de nouvelle main-d'œuvre.☆ Valoriser et intensifier la formation professionnelle dans La Mitis.

Orientation # 3

Le renforcement de la cohésion mitissienne

Le sentiment d'appartenance se construit peu à peu. Le partage d'une même réalité, de valeurs ou d'objectifs communs, crée ce terrain favorable. En plus, ce sentiment, pour se développer, nécessite une qualité d'interactions entre les personnes, ce qui contribue au fait qu'on se sente bien et qu'on ait conscience de sa valeur au sein de la collectivité. Le développement de ce sentiment suscite l'engagement et permet l'identification avec fierté à la collectivité dont on fait partie.

Dans un contexte où l'avenir des régions périphériques suscite des inquiétudes, les besoins d'identité et le développement d'une fierté bien mitissienne deviennent des incontournables dans le maintien dynamique de toute la communauté. Le renforcement de la vitalité du milieu et l'importance que l'on accorde à la créativité, à la mise en valeur de notre capital économique, culturel, environnemental et patrimonial témoignent notamment de ce degré d'enracinement. Autrement dit, le développement d'une identité forte et reconnue repose sur la vitalité de notre milieu de vie. De même, le sentiment de fierté que l'on en retire contribue à véhiculer un discours positif à l'égard de ce dernier.

Plus le milieu diffusera ses bons coups, plus le milieu véhiculera un discours positif, plus il attirera l'attention par une image forte et authentique, plus il démontrera sa cohésion, plus il sera enviable et attrayant. À ce titre, le négativisme et le fatalisme ont tout intérêt à disparaître de notre discours. Parler en termes positifs de notre milieu de vie et mettre en valeur nos forces, notre capital social et humain, naturel, culturel, économique et touristique c'est aussi renforcer la confiance de la population, renforcer la confiance des investisseurs et renforcer la confiance des jeunes en leur avenir chez eux.

Les citoyens, les entreprises, la MRC et les municipalités ainsi que les institutions et organismes du milieu constituent une force sociale, économique et politique qui, si elle est concertée et basée sur le partenariat, confère au milieu un pouvoir d'influencer le développement de la collectivité mitissienne.

Le partenariat et le réseautage entre les organismes liés au développement, entre les municipalités dans un objectif de développement complémentaire ainsi que la place que l'on accorde aux femmes, aux jeunes et aux aînés dans les instances décisionnelles peuvent être déterminants dans un processus de renouvellement d'idées et de revitalisation du milieu; un développement que l'on souhaiterait plus cohésif et plus créatif.

La mobilisation et l'implication de tous, autour d'objectifs communs afin de traduire en actions les enjeux et orientations du territoire, peuvent donc constituer la pierre angulaire du développement de La Mitis vers un avenir plus prometteur.

Orientation 3 : Axes d'intervention et pistes d'action

AXE D'INTERVENTION	PISTES D'ACTION
1.- LE DÉVELOPPEMENT D'UNE IMAGE FORTE DE LA MITIS ET L'HABITUDE D'UN DISCOURS POSITIF.	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Cibler et promouvoir les caractéristiques distinctives que possède le territoire. ☆ Multiplier les activités de type formation conférence échange-motivation. ☆ Élaborer une stratégie de coordination et de diffusion de nos « bons coups » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de La Mitis. ☆ Soutenir la tenue d'évènements de nature sportive, artistique culturelle et de loisir.
2.- LE RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DE LA FIERTÉ MITISSIENNE	<ul style="list-style-type: none"> ☆ Créer un ou des lieux de rencontres et/ou d'échanges spontanés. ☆ Promouvoir et soutenir l'excellence et la réussite de nos institutions organismes et entreprises. ☆ Accroître la promotion et la diffusion des oeuvres, des productions artistiques et des produits du terroir mitissien. ☆ Favoriser la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de La Mitis.
3.- LE PARTENARIAT ENTRE LES LEADERS ET ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS CONCERTÉES.	<ul style="list-style-type: none"> ☆ <i>La Commission des leaders déterminera comment elle souhaite travailler et mettre en place les mécanismes de concertation (à suivre).</i>



Annexe 1

*Liste des projets soumis lors du forum
Liste des participants au forum des leaders*

